

Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay – Concours L.E.

Anglais – Session 2022

Épreuve de civilisation

Rapport rédigé par Saïd Ouaked et Gregory Benedetti

Résultats

42 candidat·e·s se sont présenté·e·s aux épreuves d'admissibilité. Les notes de l'épreuve de civilisation se sont échelonnées de 5/20 à 15,5/20, avec une moyenne de 9,32/20, un écart type de 2,82 et une médiane de 9/20.

Cadre de l'épreuve

La nature de l'épreuve de « civilisation » peut surprendre les personnes insuffisamment informées ou préparées.

Le document est toujours un article tiré de la presse généraliste anglophone récente (publié dans les 3 dernières années) d'une longueur d'environ 600 mots, lu et enregistré par une personne anglophone. Le fichier audio peut être écouté aussi souvent que désiré, dans la limite du temps de préparation (1h).

Les documents sont choisis sur la base d'un programme fixé par le président du jury, sur proposition du vice-président. Il est retenu pour une durée de deux années consécutives. Le programme est disponible sur le [site de l'ENS](#) Paris-Saclay.

En 2022, pour la seconde (et dernière) année, le programme portait sur « **Les États-Unis et la Chine sous la présidence de Xi Jinping (2013-2020) : aspects diplomatiques, économiques, commerciaux et militaires** ».

L'épreuve orale dure 30 minutes maximum : l'exposé, de 20 minutes maximum, est suivi d'un entretien avec le jury, de 10 minutes maximum. Le jury se réserve le droit d'interrompre un·e candidat·e pour garantir un temps d'échanges suffisant avant la fin de l'épreuve.

Aucun document n'est autorisé lors de la préparation de l'épreuve.

Nature de l'épreuve

L'exposé se décompose en deux parties distinctes, mais complémentaires. La première consiste essentiellement en une restitution organisée, préférablement thématisée, et problématisée. S'il est essentiel de montrer que le document a été parfaitement compris, la restitution doit aussi permettre aux candidat·es de montrer un esprit de synthèse qui met en relief les idées-forces, la logique et le point de vue de l'auteur·e. Il ne s'agit donc pas forcément de tout dire, et surtout pas en répétant des phrases complètes tirées du document ce qui s'apparente facilement à de la simple paraphrase.

L'écueil principal consiste effectivement à reprendre platement le contenu du document, souvent dans les mêmes termes. Il est évident qu'une simple répétition ne permet pas d'évaluer le degré et la finesse de la compréhension. Toutefois, on attend à ce que les dates importantes, les chiffres clés, le nom des acteurs principaux soient mentionnés.

Les bonnes prestations se sont appuyées sur une analyse de l'argumentation tout en procédant à des micro-analyses pour mettre en lumière les éléments essentiels du propos. Une restitution trop linéaire est généralement à éviter car elle témoigne souvent de la difficulté des candidat·e·s à prendre du recul par rapport au document et ne permet pas de s'assurer que l'argumentation a été bien saisie. Les candidat·e·s devront veiller à rester synthétiques pour que le temps consacré à la restitution ne déborde pas sur la partie « commentaire ».

La seconde partie peut se définir comme un « commentaire » ou une « discussion » : elle invite les candidat·e·s à construire une analyse logique et cohérente qui s'appuie sur le document (les thèmes abordés en particulier) tout en apportant des connaissances extérieures qui auront été acquises lors de la préparation de l'épreuve. C'est là qu'il faut montrer ses capacités à approfondir les questionnements qui ont été identifiés dans la première partie. Ici, il s'agit de mettre en évidence sa faculté à comprendre les enjeux du document et de les dépasser pour proposer une mise en perspective pertinente, personnelle et problématisée. Le passage de la restitution au commentaire doit particulièrement être pris en compte par les candidat·e·s, qui devront témoigner d'un changement d'approche souligné par une transition claire.

La maîtrise de la méthodologie de l'exercice est également capitale pour permettre à l'argumentation d'avancer de manière fluide. Un chapeau introductif précis et concis en préambule et avant la restitution (1^è partie), avec une phrase d'accroche, captive d'emblée le jury et permet aux candidat·e·s de se démarquer. Un effort sur l'annonce de la problématique et du plan du commentaire (2^è partie), en veillant à ralentir le débit, permettra au jury de mieux comprendre quel fil conducteur a été choisi et si l'approche est logique et cohérente.

Documents

Les documents soumis à l'examen des candidat·e·s sont tirés de la presse généraliste anglo-saxonne (Royaume-Uni, États-Unis, Canada). Ils sont choisis avec soin pour permettre aux candidat·e·s de montrer leurs capacités de compréhension, de reformulation et d'analyse.

Comme toute épreuve basée sur un programme, un socle minimal de connaissances est attendu. Le niveau de préparation, inégal en fonction des candidat·e·s, détermine dans une large mesure la capacité à comprendre, éclairer et dépasser les enjeux identifiés dans les documents. Il est donc essentiel de rappeler que cette épreuve assez spécifique nécessite une préparation aussi bien méthodologique que culturelle.

Le jury attendait toujours une bonne maîtrise des concepts et de l'évolution des relations diplomatiques, économiques, commerciales et militaires entre les États-Unis et la Chine dans

la période considérée. Bien que de nombreux documents aient traité ces questions sous la présidence Trump, on doit s'attendre à des questions sur les différences (ou les similitudes) entre les administrations Trump et Obama, ne serait-ce que pour mettre en perspective les stratégies utilisées.

Remarques sur les prestations des candidat·e·s

Si l'intitulé du programme retenu pour la session 2021 pouvait paraître difficile car nécessitant la prise en compte de deux pays d'une aire géographique différente, dont les relations depuis le début du 21^{ème} siècle ont été largement commentées dans la presse, on constate que beaucoup de candidat·e·s ont montré un niveau de connaissances et de compétences plutôt satisfaisant mais avec des niveaux très hétérogènes. On note que des connaissances à la fois théoriques, historiques et historiographiques ont parfois été utilisées à bon escient, concernant à la fois des aspects diplomatiques, économiques et militaires de la question. Il n'en reste pas moins que certains problèmes, récurrents, demeurent et constituent des lacunes importantes qu'il convient de tenter d'éliminer.

Comme les rapports précédents l'indiquaient déjà, le jury n'attend pas de connaissances encyclopédiques.

Parmi les connaissances « exigibles », il faut avoir *a minima* une bonne maîtrise de la chronologie des événements et être en mesure de situer les différentes phases qui couvrent l'ensemble de la période de 2013 à 2020. Du côté des États-Unis, la présidence Obama et la présidence Trump n'ont pas donné lieu aux mêmes relations avec la Chine de Xi Jinping. La simple mention de la théorie du « *pivot to Asia* » ne permettait pas d'approfondir la nature des relations économiques, commerciales, diplomatiques et militaires entre les deux pays, bien que cet élément constitue un attendu exigible. Par ailleurs, il est essentiel de bien situer les documents dans le cadre chronologique de la question au programme, en évitant de pencher de façon artificielle vers la présidence Trump parce qu'elle permet, en apparence, un commentaire plus facile. À l'inverse, une approche trop hagiographique de Barack Obama et de sa présidence ne contribue pas plus à une analyse efficace des enjeux de la question. On rappellera également, qu'aussi tentant que cela puisse paraître, inclure dans le traitement du sujet la présidence Biden peut s'apparenter à un hors sujet rédhibitoire.

Certaines notions sont parfois mal comprises et mal utilisées. Rappelons que si ces notions peuvent permettre d'approfondir le propos, elles peuvent aussi causer une grande confusion quand elles ne sont pas utilisées à bon escient. Ainsi, des concepts tels que « *soft power* » ou « nationalisme », s'ils ne nécessitent pas des définitions longues et complexes, doivent permettre aux candidat·e·s d'illustrer leur propos et faire ainsi avancer leur analyse de manière éclairée et informée. De la même façon, utiliser des arguments plus techniques tels que le déficit de la balance commerciale ou la détention de bons du Trésor américain par la Chine doit être fait à bon escient et pas simplement placé pour impressionner le jury.

Sur ce point, une erreur fréquemment commise consiste à utiliser dans l'exposé un concept, une idée ou un événement mal connu qui peut mettre en difficulté au moment de l'entretien quand le jury rebondit sur cet élément. Si l'on ouvre une piste, on doit être prêt·e à l'exploiter davantage.

Sur le plan méthodologique, l'écueil principal a souvent été un **manque de problématique satisfaisante**. Disons immédiatement que l'absence totale de problématique est quasiment réhivitoire. C'est cette problématique, si elle est opératoire, qui permet de bâtir une démonstration dynamique et de dépasser les constats de base. Le jury a parfois été frustré de constater que certaines analyses très pertinentes ne s'inscrivaient malheureusement pas dans une démonstration clairement définie et perdaient, par la même occasion, leur pouvoir de conviction.

Il faut proscrire les problématiques trop descriptives, qui confondent souvent problématique du texte (lorsque celle-ci est identifiée) et problématique d'analyse. Dans ce cas, on assiste souvent à des constats sans relief, de la paraphrase ou bien au placage d'analyses « bateau » pensées comme « tout terrain ». Puisque l'analyse s'appuie sur un document spécifique, elle ne peut être importée artificiellement à partir d'un cours ou de la lecture d'un article.

Il faut également mettre en garde contre l'utilisation forcée de concepts jugés essentiels qu'il conviendrait de citer absolument. Par exemple, la situation de « guerre froide » décrite par certains analystes pour définir les relations sino-américaines, mais contestée par d'autres, ne doit pas obliger les candidat·e·s à s'inscrire dans cette perspective, surtout quand le document ne s'y prête pas. De tels concepts doivent être pensés comme des outils dans la démonstration générale de l'exposé et tout bon artisan n'utilise que les outils dont il a besoin.

Une approche trop linéaire, ou de type catalogue qui viserait à couvrir tous les aspects de la question au programme n'apporte aucun élément sur la capacité des candidat·e·s à prendre le recul nécessaire à une mise en perspective critique des éléments du sujet. On l'aura compris, la formulation d'une problématique opératoire et efficace est un élément important. Par conséquent, il est nécessaire de l'annoncer clairement et distinctement, en laissant au jury le temps de la prendre note. Il arrive encore trop souvent que cette problématique, parce qu'elle a été rédigée entièrement, soit lue trop rapidement avant une annonce de plan tout aussi rapide. Ces cas-là posent problème car le jury n'a pas le temps nécessaire pour noter ces éléments fondamentaux de la démonstration. Il faut donc prêter attention aux réactions du jury. Si ce dernier montre clairement qu'il n'a pas été en mesure de prendre note de la problématique, on peut la reprendre plus lentement ou simplement demander s'il faut la redonner.

Si l'on comprend la fatigue et la perte d'attention à la fin de l'exposé parce que l'épreuve est intense, il ne faut pas se démobiliser et rester concentré·e pour l'entretien.

Dans cette dernière partie, les questions peuvent porter aussi bien sur la restitution (quand des doutes subsistent quant à la compréhension ou l'explication du document) que sur la discussion. Les questions du jury sont toujours une invitation à reformuler, creuser ou nuancer des choses énoncées lors de l'exposé. Il faut alors ne pas hésiter à prendre en note les questions, prendre quelques secondes pour articuler une réponse. Si la pertinence de la réponse permet de bonifier la prestation, il va de soi qu'elle le sera d'autant plus si elle est construite et bien argumentée.

Par ailleurs, la courte durée de l'entretien (10 minutes maximum) ne permet pas les réponses très longues et les questions invitent plutôt à faire des reprises synthétiques. Il ne faut donc pas se lancer dans de longs développements mais tenter de répondre aussi précisément que possible.

Qualité de la communication

Les candidat·e·s sont évidemment conscient·e·s que la qualité de la langue orale joue un rôle dans l'évaluation de la prestation globale. Il faut donc redire ici qu'il est important de soigner cet aspect de l'épreuve pour plusieurs raisons. D'abord, il s'agit d'un concours dont la réussite aboutit à une formation d'angliciste : le profil recherché est donc celui d'une personne qui a déjà une excellente maîtrise de toutes les compétences linguistiques. Par ailleurs, une belle expression fluidifie le discours et permet de transmettre les nuances et les détails de la démonstration. Dans ce domaine, si les prises de risques doivent être mesurées, elles sauront être bonifiées par le jury.

On passera brièvement sur la correction de la langue qui reste toutefois un élément d'évaluation majeur (syntaxe, lexique, grammaire...) pour renvoyer les futur·e·s candidat·e·s vers les rapports précédents.

Une épreuve de cette nature implique nécessairement une bonne maîtrise du lexique. Malgré les rappels des rapports précédents, certaines erreurs grossières persistent : un mandat présidentiel se dit « *term* » et non « *mandate* » ; « *media* » est déjà dans sa forme plurielle et ne peut pas être « *medias** » ; un article est « *entitled* » et non « *called* » ; et il faut distinguer « *economic* » et « *economical* » qui n'ont pas le même sens, etc.

Rappelons une nouvelle fois que les États-Unis sont au singulier en anglais ; « *the United States is/has* » est donc la formulation correcte.

Pour terminer, les marges de progression semblent souvent très grandes dans la prise en compte de certains éléments verbaux et non-verbaux :

- Le volume sonore : il doit être suffisant pour permettre au jury de saisir l'intégralité du propos ; il est arrivé qu'il doive demander à certain·e·s candidat·e·s de parler plus fort ;
- L'aspect phonologique : les déplacements d'accent, les diphtongues et voyelles mal réalisées, la transformation du /θ/ en /d/, /z/ ou /f/, etc. doivent être améliorées chez nombre de candidat·e·s ; attention à la prononciation et l'accentuation des noms en deux syllabes ou de certains termes-clés du sujet comme *economy*, *economic*, *diplomacy*, *diplomatic*, *military*, *militarily*...
- Les contacts visuels et l'interactivité : le jury est sensible à la réactivité des candidat·e·s lors de l'entretien, mais aussi à leur capacité à se décoller de leurs notes ; un exposé entièrement lu est évidemment moins captivant et pousse souvent les candidat·e·s à adopter un débit trop rapide, ce qui nuit à la compréhension ;
- Éviter le langage relâché : « *yeah* », « *pretty much* », « *yeah, sure* » etc. encore trop présent chez quelques candidat·e·s ;

- À noter que le jury adopte une attitude bienveillante qui vise à mettre les candidat·e·s dans les meilleures conditions. Il est donc capital de comprendre que l'entretien qui suit l'exposé, bien que bref, est l'occasion d'approfondir certains points de l'argumentation ou d'en corriger d'autres : aucune question n'est un piège mais juste une perche tendue pour éclairer davantage le jury sur des questions qui, selon lui, méritent d'être révisées.